

## LE PREMIER CONCILE PLENIER DU CANADA

---



DEPUIS plusieurs années déjà, on parlait un peu partout—et beaucoup en certains milieux—d'un futur concile plénier du Canada. Même une commission composée de seize théologiens, nommés par les différents archevêques, et choisis dans les rangs du clergé séculier et régulier, avait été chargée d'étudier les questions qui pourraient être soumises à la vénérable assemblée, et de préparer les projets de décrets.

C'étaient les opérations préliminaires.

Le premier acte du Concile devait être sa convocation canonique. Il eut lieu le 2 mai dernier, en la fête du Patronage de St Joseph, Patron de l'Eglise Universelle. En ce jour, Mgr. Donat Sbaretta, Délégué Apostolique, muni à cet effet de pouvoirs spéciaux, publiait la lettre d'indiction du Premier Concile Plénier du Canada, et en fixait l'ouverture solennelle au 19 septembre de cette année, dans la ville de Québec.

C'est là un fait dont on ne saurait méconnaître la souveraine importance ; et dans notre histoire religieuse peu d'événements ont été de nature à exercer une plus profonde influence sur notre vie catholique.

\* \* \*

Un Concile est une assemblée d'Evêques, réunis de par l'autorité du Souverain Pontife, pour traiter de la foi et de la discipline.

Il y a les Conciles œcuméniques auxquels sont convoqués les Evêques de toute la terre, et les Conciles provinciaux où siègent les seuls Evêques d'une Province Ecclésiastique. Moins étendus que les Conciles Universels, les Conciles pléniers comprennent l'Episcopat d'un ou de plusieurs pays.